CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE
POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1 200 Logements
01 B.P 134
Ouagadougou
BURKINA FASO

Tél. : +226 25 36 81 46
Fax : +226 25 36 85 73
E-mail : cames@lecames.org
web : www.lecames.org

APPEL À COMMUNICATIONS
FORUM 2016 DE LA 33ÈME SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) lance une offre de communications pour le Forum 2016 de la 33ème session de son Conseil des Ministres, qui sera organisé lors de la session plénière, en mai 2016 à Dakar (Sénégal).

Les propositions de communications doivent être déposées au plus tard le lundi 29 février 2016.

I. CONTEXTE

« Aujourd'hui, la problématique de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique en général, et dans l'espace CAMES en particulier, se pose en termes de qualité, d'efficacité, de pertinence, d'efficience, d'attractivité, de compétitivité, de croissance et de développement. Cela signifie que nos systèmes d'enseignement supérieur et de recherche ont de nouveaux et nombreux défis à relever ».
L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation constituent les piliers sur lesquels doivent s'adosser toutes les actions visant à impulser un changement et à contribuer au développement socio-économiques des Etats.
Fort de cette vision, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), s'est doté en 2013 d'un Plan Stratégique de Développement, cadre de référence pour son essor et celui des universités et centres de recherche de l'espace CAMES, dans les 5 ans à venir.
Le Plan Stratégique de développement du CAMES (PSDC), articulé autour de 7 axes, entend contribuer à améliorer la qualité de la formation, à mieux accompagner la reforme LMD et à encourager l'utilisation des TIC dans les programmes du CAMES.

Des chantiers ont été ouverts sur chacun des 7 axes, notamment :
- La modernisation de la gouvernance, pour plus efficacité et une transparence dans la gestion de l'administration et des programmes du CAMES ;
- La réalisation d'une doublure virtuelle du CAMES « programme Silhouette du CAMES » qui entend assurer une plus grande visibilité et éviter l'isolement intellectuel ;
- Le renforcement de la démarche qualité dans toutes les activités et programmes du CAMES ainsi que dans les universités et centres de recherche des Etats membres ;
- Le soutien et la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation afin d'accroitre l'efficacité et la pertinence des offres de formation et des activités de recherche ;
- Le développement de synergie, des partenariats et des programmes innovants afin d'optimiser les ressources disponibles, de mutualiser les efforts et renforcer la pertinence des actions du CAMES ;

- Le renforcement du rayonnement et de la visibilité du CAMES afin de relever la position centrale voire incontournable de l'institution, dans l'exécution de ses missions.

Ainsi, de façon spécifique, le CAMES a entre autres opté pour l'utilisation des TIC dans la gestion de ses programmes à travers la mise en place de plusieurs plateformes en ligne, l'élaboration d'un référentiel d'accréditation des formations à distance et l'appui l'harmonisation des curricula de formation.

II. OBJECTIF DU FORUM 2016

Le Forum 2016 vise à inciter le Conseil des Ministres à réfléchir et à échanger sur les dynamiques de l'enseignement supérieur. Le but est d'amener les participants à analyser les bonnes pratiques et à partager les expériences sur les défis et les succès, dans le secteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, aux fins de contribuer à l'harmonisation au sein de notre espace commune.

Trois thèmes ont été retenus, pour la 33ème session du Conseil des Ministres :

- Problématiques et enjeux de l'utilisation des TIC, pour les programmes CAMES
- Impact du référentiel FOAD CAMES sur le développement de l'enseignement supérieur dans l'espace CAMES
- Problématique d'harmonisation des curricula dans l'espace CAMES

III. CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'appel à communication est ouvert aux experts et spécialistes de l'enseignement supérieur. Au total, 3 participants seront sélectionnés et pris en charge par le CAMES.

La prise en charge accordée par le CAMES couvre les frais de déplacement et de séjour du participant, selon une grille interne.

IV. SOUMISSION DES COMMUNICATIONS

Les candidats sont invités à soumettre le résumé de leur communication au plus tard le 29 février 2016. Toute communication doit être présentée selon le format ci-après :

- Titre de la communication
- Résumé de la communication
- Curriculum vitae détaillé et la liste des publications antérieures du candidat
- Contacts (numéros de téléphone et email fonctionnels exigés).

En plus des communications orales, les candidats doivent prévoir des présentations sous format «Powerpoint».

Seuls les candidats dont les résumés de communication auront été approuvés par le Secrétariat général du CAMES seront contactés, au plus tard le 15 mars 2016.

Pour la soumission des résumés de communication et pour plus de renseignements sur le Forum 2016, merci de prendre contact avec :

- cames@lecames.org
- communication@lecames.org